

Ministère de La Communauté française

1010 Bruxelles , le 26 Oct 2000  
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0  
02 / 210.58.52

1

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.  
-----

Monsieur Jean STEENSELS  
Président du Conseil de coordination de  
l'enseignement de promotion sociale  
organisé par la Communauté française  
place Surllet de Chokier 15-17  
1000 BRUXELLES

Ref.: VS / Dossier pédagogique 3066

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1  
-----  
Section : PEINTURE SUR TEXTILE  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR  
  
Code Référence : 611000S10E1

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à la section mentionnée sous rubrique.

Dossier	Section / Unité	Code Réf.	Classement	Domaine
3066 S	PEINTURE SUR TEXTILE	611000S10E1	ESI	
3066 U 1	PEINTURE SUR TEXTILE: TECHNIQUES DE BASE	611001U11E1	ESIT	601
3066 U 2	PEINTURE SUR TEXTILE: PEINTURE SUR SOIE	611002U11E1	ESIT	601
3066 U 3	PEINTURE SUR TEXTILE: PEINTURE SUR TISSU ET CUIR	611003U11E1	ESIT	601
3066 U 4	EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION: "PEINTURE SUR TEXTILE"	611000U12E1	ESIQ	601

-----  
Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

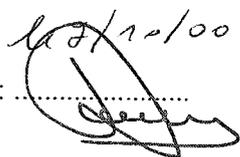


Julien Laermans

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française                       (1) Libre confessionnel  
 (1) Provincial et communal                       (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Y. STEENSEL Date et signature (2) : la 21/10/00



**2. Intitulé de la section : (2)**

.....Peinture sur textile.....

CODE (3) 611000S 10E1

**3. Finalités de la section :** Reprises en annexe n° 1 de ..... page(s) (2)

**4. Classement de la section :**

- (1) Enseignement secondaire du degré :  (1) inférieur                       (1) supérieur  
 (1) Enseignement supérieur de type court                       (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

**5. Titre délivré à l'issue de la section :**

Certificat de peinture sur textile spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale

**6. Modalités de capitalisation :**

- 6.1. Organigramme de la section  
 6.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée

Repris en annexe n° 2 de ..... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile  
 (2) A compléter  
 (3) Réservé à l'administration

Code de la section : (3)  
**611000S10E1**

7. Unités constitutives de la section :

Intitulés (2)	Classement des U.F. (2) (5)	Code des U.F. (6)	Code du domaine de formation (4)	Unités détermi- nantes (2)	Nombre de période (2)
Peinture sur textile : techniques de base	ESIT	611001U11E1	601		80
Peinture sur textile : peinture sur soie	ESIT	611002U11E1	601	X	80
Peinture sur textile : peinture sur tissu et cuir	ESIT	611003U11E1	601	X	80
Epreuve intégrée de la section peinture sur textile	ESIQ	611000U12E1	601		20

<b>TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION</b>	
A) nombre de périodes suivies par l'élève (2)	260
B) nombre de périodes professeur (2)	260

8. Profil professionnel (approuvé par le Conseil supérieur dans les cas visés au point 2.3.8.3. de la circulaire) :  
 Repris en annexe n° 3 de ..... page(s) (2)

9. Tableau de concordance (à approuver par la Commission de concertation) :  
 Repris en annexe n° 4 de ..... page(s) (2)

10. Réserve au Service d'inspection :  
 a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s)] éventuelle(s) : *Aucune*

*le 20/10/2000*  
 J. LISON  
 INSPECTRICE

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :  
**ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD**

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :  
 A. COLLINET  
 ADM. PEDAG  
*23.10.2000*  
 Signature :

Date : .....

- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
- (5) Soit ESIT, ESIQ, ESST, ESSQ, SCTE, SCEC, SCAG, SCPA, SCSO, SCPE, SCMA
- (6) A compléter si les U.F. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'administration

## SECTION PEINTURE SUR TEXTILE

### Finalités de la section

#### 1) Finalités générales :

- a) Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, culturelle et scolaire.
- b) Répondre aux besoins et demandes émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 2) Finalités particulières :

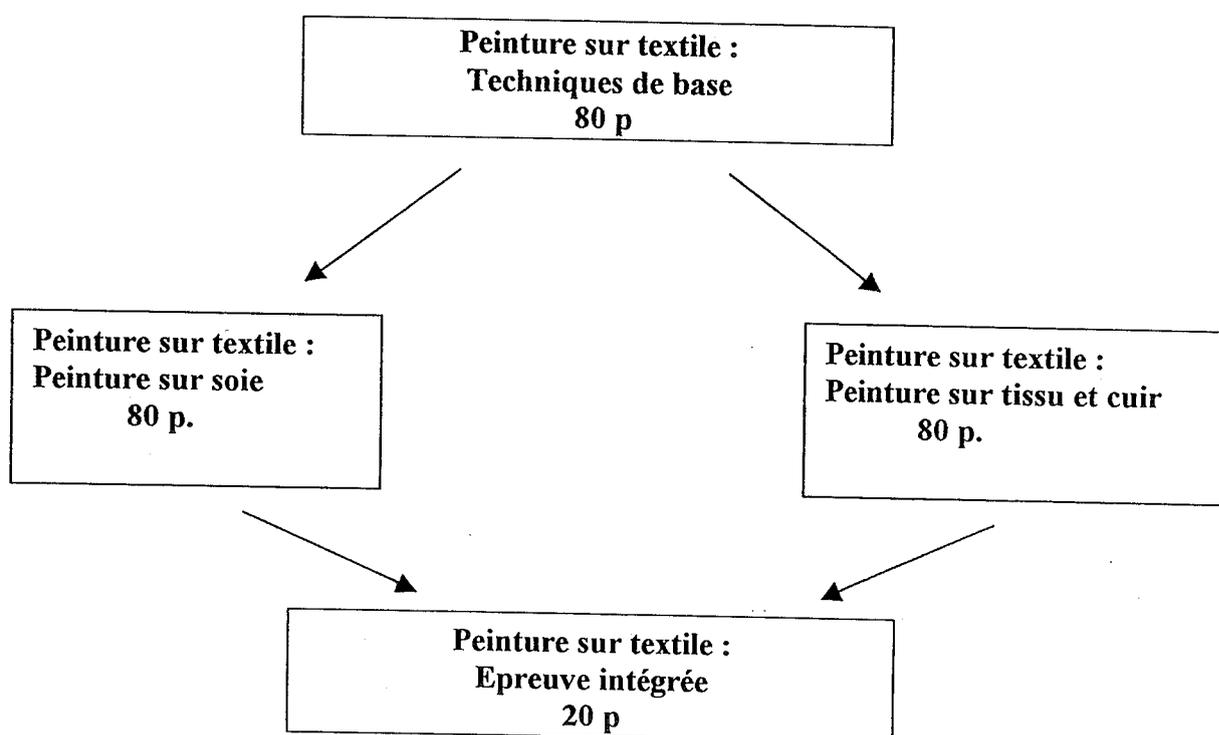
Cette formation a pour objectif d'amener l'étudiant à utiliser les techniques de la peinture sur tout textile d'origine naturelle (coton, lin, cuir, soie, ...) et le matériel adapté de façon à :

- réaliser un motif/une décoration en respectant un modèle ;
- réaliser un motif/une décoration de création personnelle ;
- respecter les critères esthétiques d'harmonie et de finition ;
- acquérir une autonomie de travail.

**Section:peinture sur textile**

**MODALITES DE CAPITALISATION**

**1) peinture sur textile**



2) Le délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite des unités déterminantes et leur prise en compte pour la participation à l'Epreuve Intégrée est de 3 ans.

# TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A LA SEDTION : « PEINTURE SUR TEXTILE »

Date d'approbation		Date d'application obligatoire			Date limite d'application			Nbre périodes
		Code régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code régime 1 provisoire	Code dom. Form.	Code dom. Form.	Intitulé régime 2	
S E C T I O N U F				Peinture sur textile		601		





Unité de formation :

**Peinture sur textile : techniques de base**

**1 FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :**

**1.1 Finalités générales**

- a) Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, culturelle et scolaire.
- b) Répondre aux besoins et demandes en fonction émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2 Finalités particulières**

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les bases de la technique sur tout textile d'origine naturelle (lin, coton, cuir, soie,.....) et d'utiliser le matériel (outils, coloris, produits,...) de manière adaptée.

Unité de formation :

**Peinture sur textile : techniques de base**

**2 CAPACITES PREALABLES REQUISES :**

**2.1 Capacités**

L'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- de réaliser un motif ou une décoration sur un support choisi (textile ou cuir) :
  - ♦ en respectant : le sujet proposé ;
  - ♦ en respectant les contraintes de la technique;
- d'expliquer les contraintes de la technique vue.

**2.2 Titres pouvant en tenir lieu**

aucun

Unité de formation :

**Peinture sur textile : techniques de base**

**3 RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DE  
GROUPES ET LE REGROUPEMENT :**

Néant

Unité de formation :

**Peinture sur textile : techniques de base**

**4 PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

**A. TECHNOLOGIE DE BASE**

- Distinguer les différents textiles ;
- Distinguer les différentes variétés de chacun des textiles (coton, lin, cuir, soie,....) ;
- Connaître les contraintes liées au choix du support pour l'application de la peinture et sa fixation.

**B. TRAVAUX PRATIQUES DE PEINTURE SUR SOIE : TECHNIQUES DE BASE**

*Sur base d'une réalisation présentée par l'enseignant et encadré par celui-ci ;*  
réaliser un motif ou une décoration :

- ◆ sur base d'un modèle
- ◆ à partir d'une création personnelle

en utilisant les techniques suivantes :

- sur tout tissu,
- batik,
- plangi,
- tjanting,
- pochoir,
- main levée,
- combinaisons des techniques entre elles,
- peinture à main levée,
- pochoirs,
- combinaison avec le cuir martelé.

Unité de formation :

**Peinture sur textile : techniques de base**

5 FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- de réaliser un motif ou une décoration sur un support :
  - en respectant le sujet choisi ;
  - en respectant les contraintes techniques ;
- d'expliquer les possibilités et contraintes de la technique utilisée .

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de l'harmonie et de l'esthétique ;
- du niveau de finition .

Unité de formation :

**Peinture sur textile : techniques de base**

**6 PROFIL DU CHARGE DE COURS :**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de ~~la~~ des techniques de base de la peinture sur textile.

3066/2

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

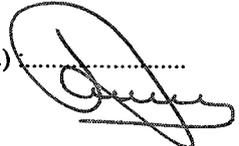
**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

02-10-2000

Identité du responsable pour le réseau : (2) J. STEENSEL Date et signature (2) 

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Peinture sur textile : peinture sur soie

CODE DE L'U.F. (3) <u>611002 U11E1</u>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) <u>601</u>
--	---

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de ..... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de ..... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :
  - (1) transition
  - (1) inférieur
- (1) qualification
- (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ..... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ..... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ..... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ..... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

D 8 BIS/UF : au 01.03.98



Unité de formation :

**Peinture sur textile : peinture sur soie**

I FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :

**1.1 Finalités générales**

- a) Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, culturelle et scolaire.
- b) Répondre aux besoins et demandes émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2 Finalités particulières**

Cette unité de formation vise à amener l'étudiant, qui a acquis les bases de la peinture sur textile, en utilisant les techniques spécifiques de la peinture sur soie et le matériel adapté, à :

- réaliser un motif/une décoration en se basant sur un modèle ;
- créer un motif/une décoration et le réaliser sur soie.

Unité de formation :

**Peinture sur textile : peinture sur soie**

## 2 CAPACITES PREALABLES REQUISES :

### **2.1 Capacités**

L'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- de réaliser un motif ou une décoration sur un support choisi (textile ou cuir) :
  - ◆ en respectant : le sujet proposé ;
  - ◆ en respectant les contraintes de la technique ;
- d'expliquer les contraintes de la technique vue.

### **2.2 Titres pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l'unité de formation : Peinture sur textile : techniques de base.

Unité de formation :

**Peinture sur textile : peinture sur soie**

**3 RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DE  
GROUPES ET LE REGROUPEMENT :**

Néant

Unité de formation :

**Peinture sur textile : peinture sur soie**

**4 PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

**A. TECHNOLOGIE**

- distinguer les différentes sortes de soies :
  - ◆ Pongé,
  - ◆ Twill,
  - ◆ Damassé,
- distinguer les types de couleurs ;
  - ◆ Anilines,
  - ◆ Miscibles,
  - ◆ Diluées .

**B. TRAVAUX PRATIQUES DE PEINTURE SUR SOIE**

*Sur base d'une réalisation présentée par l'enseignant et encadré par celui-ci ,*  
réaliser un motif ou une décoration :

- ◆ sur base d'un modèle ;
- ◆ à partir d'une création personnelle ;

en utilisant les techniques suivantes :

**1. PROCEDE AU SEL**

Obtention de dégradés par absorption de couleurs ( le sel pompe littéralement la couleur et donne des effets difficilement contrôlables, le hasard joue un rôle important) ;

**2. LE BATIK**

Obtention de coloration par réserve et craquelure ;

**3. LE « PLANGI »**

bains successifs de couleurs pour un tissu solidement ligaturé ;

**4. LES GOUTTES DE CIRE – TJANTING**

Selon la pratique des réserves, mais avec la volonté de composer un motif en dehors ;  
du hasard

**5. LE SERTI**

Chaque zone à colorer est limitée par le serti(gutta) et la couleur est ainsi dans  
l'impossibilité de fuser ;

**6. PEINTURE A MAIN LEVEE**

Sur le support (soie), enduit d'antifusant, tracé de formes, motifs directement au pinceau à main levée ;

7. LES DEGRADES A L'ALCOOL

Une couleur peut être plus ou moins délavée, éclaircie par frottis d'alcool directement sur le support ;

8. L'AQUARELLE

La soie tendue sur cadre remplace le papier humide propre à l'aquarelle ;

Unité de formation :

**Peinture sur textile : peinture sur soie**

## 5 FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- de réaliser une peinture sur un type des soies étudiées, soit en adaptant un motif, soit en créant une décoration originale utilisant au choix une des techniques vues ;
- d'expliquer les possibilités et contraintes de la technique utilisée .

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de l'harmonie et de l'esthétique ;
- du niveau de finition ;
- de l'aspect commercialisable de la réalisation.

Unité de formation :

**Peinture sur textile : peinture sur soie**

**6 PROFIL DU CHARGE DE COURS :**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la peinture sur soie.

3066/3

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

02-10-2000  


Identité du responsable pour le réseau : (2) J. STEEMELS Date et signature (2) : .....

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Peinture sur textile : peinture sur tissu et cuir

CODE DE L'U.F. (3)	B11003 UME1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	601
--------------------	-------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ..... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ..... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :
  - (1) transition
  - (1) inférieur
  - (1) qualification
  - (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court       (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

- 6. Caractère occupationnel :  (1) oui     (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ..... page(s) (2)
- 8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ..... page(s) (2)
- 9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ..... page(s) (2)
- 10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ..... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

D 8 BIS/UF : au 01.03.98



Unité de formation :

**Peinture sur textile : peinture sur tissu et cuir**

1 FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :

**1.1 Finalités générales**

- a) Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, culturelle et scolaire.
- b) Répondre aux besoins et demandes en fonction émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2 Finalités particulières**

Cette unité de formation vise à amener l'étudiant, qui a acquis les bases de la peinture sur textile et cuir, en utilisant les techniques spécifiques et le matériel adapté, à :

- réaliser un motif/une décoration en se basant sur un modèle ;
- créer un motif/une décoration et à le réaliser sur le support choisi;

Unité de formation :

**Peinture sur textile : peinture sur tissu et cuir**

## 2 CAPACITES PREALABLES REQUISES :

### 2.1 Capacités

L'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- de réaliser un motif ou une décoration sur un support choisi (textile ou cuir) :
  - ◆ en respectant : le sujet proposé ;
  - ◆ en respectant les contraintes de la technique ;
- d'expliquer les contraintes de la technique ;

### 2.2 Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation; Peinture sur textile : technique de base.

Unité de formation :

**Peinture sur textile : peinture sur tissu et cuir**

**3 RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DE  
GROUPES ET LE REGROUPEMENT :**

Néant

Unité de formation :

**Peinture sur textile : peinture sur tissu et cuir**

**4 PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

**A. TECHNOLOGIE**

- distinguer les différentes matières textiles et les différentes sortes de peaux ;
- distinguer et utiliser le vocabulaire correspondant aux matières spécifiques ;

**B. TRAVAUX PRATIQUES**

*sur base d'une réalisation présentée par l'enseignant et encadré par celui-ci* ,  
réaliser un motif ou une décoration :

- ◆ sur base d'un modèle ;
- ◆ à partir d'une création personnelle ;

en utilisant les techniques suivantes :

1. Textiles habituels :coton, lin, laine,... :

- ◆ batik ,
- ◆ le « plangi » ,
- ◆ tjanting ,
- ◆ pochoir ,
- ◆ peinture à main levée ,
- ◆ combinaison des techniques entre elles.

2. Sur cuir :

- ◆ peinture à main levée ,
- ◆ pochoir ,
- ◆ mise en valeur par la couleur des reliefs obtenus par repoussage et martelage ,
- ◆ combinaison des techniques.

3. Combinaison des matières premières entre elles avec obtention de reliefs ou de contrastes significatifs.

Unité de formation :

**Peinture sur textile : peinture sur tissu et cuir**

## 5 FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- de réaliser une décoration sur un type de support étudié (coton, lin, laine, cuir,...) :
  - soit en adaptant un motif ;
  - soit en créant une décoration originale ;
- d'utiliser au choix une ou des techniques étudiées ;
- d'expliquer les contraintes de la (les) technique(s) vue(s).

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de l'harmonie et de l'esthétique ;
- du niveau de finition ;
- de l'aspect commercialisable de la réalisation.

Unité de formation :

**Peinture sur textile : peinture sur tissu et cuir**

**6 PROFIL DU CHARGE DE COURS :**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la peinture sur tissu et cuir.

3066/4

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

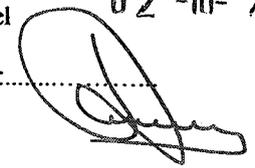
**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION  
EPREUVE INTEGREE**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

02-10-2000

Identité du responsable pour le réseau : (2) J. STEEMEL Date et signature (2) : 

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : « PEINTURE SUR TEXTILE »

CODE DE L'U.F. (3) <i>61100U12E1</i>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) <b>601</b>
---	--

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ..... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Sans objet (pas d'annexe n°2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :
  - (1) transition
  - (1) inférieur
  - (1) qualification
  - (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ..... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ..... page(s) (2)

- 8.1. Etudiant
- 8.2. Chargé de cours

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ..... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ..... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

D 8 BIS/UF : au 01.03.98

Code de l'unité de formation : (3) <i>611000012E1</i>	Code du domaine de formation : (4) <i>601</i>
--	--

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

11.1. Etudiant : (2) 20 périodes

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> - par étudiant - par groupe d'étudiants (2)
Préparation de l'épreuve intégrée de la section « Peinture sur textile » Epreuve intégrée de la section « Peinture sur textile »	PP CT	O I	16 4
<b>2. Part d'autonomie</b>		Total des périodes	20

**12. Réserve au Service d'inspection :**a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] : *Aucune**le 20/10/2000*J. LISON  
INSPECTRICEb) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : .....

Signature :

A. COLLINET  
ADM. PEDAG.  
23.10.2000

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

D 8 BIS/UF : au 01.03.98

Unité de formation :

**Peinture sur textile : épreuve intégrée**

**1 FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :**

**1.1 Finalités générales**

- a) Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, culturelle et scolaire.
- b) Répondre aux besoins et demandes émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2 Finalités particulières**

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant de mobiliser ses connaissances et compétences pour réaliser un projet de fin d'études, donc de :

- réaliser une œuvre personnelle, de type décoratif ou utilitaire, utilisant les techniques de la peinture sur textile ;
- justifier les choix opérés ;
- tenir compte dans la réalisation de l'œuvre de critères:
  - d'harmonie ;
  - de commercialisation.

Unité de formation :

**Peinture sur textile : épreuve intégrée**

**3 RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DE  
GROUPES ET LE REGROUPEMENT :**

Néant

Unité de formation :

**Peinture sur textile : épreuve intégrée**

**4 PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

1) L'étudiant :

L'étudiant devra prouver ses compétences dans les domaines technique et professionnel et donc faire la preuve qu'il est capable :

- de réaliser une œuvre personnelle, de type décoratif ou utilitaire, associant plusieurs techniques propres à la peinture sur textile ;
- d'exposer les avantages et les limites des techniques utilisées ;
- de choisir et appliquer une méthode de décoration adaptée au support ;
- de gérer l'organisation du travail ;
- de travailler en autonomie.

2) Chargé de cours :

La mission du chargé de cours consistera à guider l'étudiant dans le choix du travail de fin d'études permettant d'illustrer les compétences décrites ci-dessus.

Il vérifiera régulièrement le bon déroulement du projet.

Il guidera l'étudiant dans sa démarche de créativité.

Unité de formation :

**Peinture sur textile : épreuve intégrée**

**5 FIXATION DES CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant, au départ de la présentation d'une œuvre personnelle, de type utilitaire ou décoratif, devra prouver les compétences suivantes :

- justifier les raisons du choix des techniques utilisées ;
- identifier les avantages et les limites d'une des techniques ;
- justifier le choix d'une technique de peinture sur textile ;
- Justifier le choix du/des supports sélectionnés.

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- du niveau de créativité ;
- de la finition technique ;
- de l'harmonie ;
- de la commercialisation ;
- du degré d'autonomie.

Unité de formation :

**Peinture sur textile : épreuve intégrée.**

**6 PROFIL DU CHARGE DE COURS :**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la peinture sur textile.